

Vérification des plans d'urgence pour le programme de prévisions météorologiques du Service météorologique du Canada

Le 27 juillet 2007

Étapes d'approbation du rapport

Fin de l'étape de planification	Novembre 2006
Envoi du rapport aux fins de réponse de la gestion	Mai 2007
Réception de la réponse de la gestion	Juillet 2007
Achèvement du rapport	Juillet 2007
Approbation du rapport par le Comité ministériel de vérification et d'évaluation	Juillet 2007

Ce rapport a été préparé par la Division de la vérification interne, Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'Environnement Canada.

Remerciements

Dennis Malchuk, chef du projet de la Division de la vérification interne, Direction générale de la vérification et de l'évaluation, sous la direction de Jean Leclerc, directeur, aimerait remercier le personnel de Hallux Consulting Inc. de leurs services professionnels liés à cette vérification. Il souhaite également remercier toutes les personnes ayant apporté leur précieuse contribution à cette vérification par l'entremise de leurs commentaires, de leurs opinions et de leurs approbations.

Original signé par :

Stephen McClellan
Dirigeant de la vérification

Table des matières

1.0	Contexte de la vérification	1
2.0	Objectifs de la vérification	1
3.0	Portée de la vérification	1
4.0	Principales conclusions/risques	2
5.0	Recommandations à la suite de la vérification	2
6.0	Réponse de la gestion	3
6.1	Recommandation n° 1	4
6.2	Recommandation n° 2	4
6.3	Recommandation n° 3	4
6.4	Recommandation n° 4	5

1.0 CONTEXTE DE LA VÉRIFICATION

Conformément à la Section 10.14 de la Politique du gouvernement sur la sécurité (révisée en février 2002) :

Les services essentiels et les biens afférents doivent toujours être disponibles pour assurer la santé, la sûreté, la sécurité et le bien-être économique des Canadiennes et des Canadiens ainsi que l'efficacité du gouvernement. Les ministères doivent établir un programme de planification de la continuité des activités pour permettre la disponibilité continue des services et des biens essentiels, et de tout autre service ou bien dont la disponibilité est jugée importante selon une évaluation des menaces et des risques.

Le Programme de prévisions météorologiques du Service météorologique du Canada a été identifié comme étant un système essentiel à la mission du gouvernement, et une vérification des plans d'urgence a été incluse dans le Plan ministériel de vérification et d'évaluation de 2006-2007 d'Environnement Canada.

2.0 OBJECTIFS DE LA VÉRIFICATION

L'objectif global de la vérification des plans d'urgence du Programme de prévisions météorologiques était :

1. d'évaluer l'efficacité des plans d'urgence en ce qui concerne la prestation continue des services essentiels à la mission relative au Programme de prévisions météorologiques du Service météorologique du Canada en cas d'urgence ou d'événements inhabituels, et
2. d'évaluer la conformité des plans d'urgence aux politiques et normes gouvernementales, y compris la Politique du gouvernement sur la sécurité et la Norme de sécurité opérationnelle – Programme de planification de la continuité des activités.

3.0 PORTÉE DE LA VÉRIFICATION

Les opérations clés faisant partie de la vérification sont les cinq centres régionaux de prévision des intempéries d'Environnement Canada, les deux centres météorologiques aéronautiques du Canada co-implantés et un échantillon de services spécialisés tels que Nav Canada, le ministère de la Défense nationale et la Garde côtière canadienne. Afin d'évaluer plus en détail le niveau d'intégration et l'efficacité du Programme de planification d'urgence du Service météorologique du Canada, la vérification a également examiné les trois éléments principaux du Programme de prévisions météorologiques (surveillance, production et services), ainsi que les opérations du

Centre météorologique canadien et les fonctions de soutien des technologies de l'information.

4.0 PRINCIPALES CONCLUSIONS/RISQUES

Jusqu'à présent, le Service météorologique du Canada a beaucoup compté sur le professionnalisme et l'expertise de son personnel, lequel utilise des procédures opérationnelles détaillées pour la planification d'urgence afin d'assurer la continuité des opérations du Programme de prévisions météorologiques.

- Ce procédé a bien servi le programme par le passé. Les preuves réunies au cours de la vérification confirment que le programme et les prévisions n'ont jamais été interrompus en raison d'événements imprévus.
- Cependant, le Programme de prévisions météorologiques court un risque accru de ne pas pouvoir maintenir une prestation continue de ses opérations sans avoir recours à un programme de planification d'urgence intégré plus officiel et conventionnel.
- Ce risque est augmenté par certains facteurs :
 - Des changements organisationnels ont eu une incidence sur les rôles et les responsabilités. Par exemple, les technologies de l'information relèvent désormais de la Direction générale du dirigeant principal de l'information; l'analyse des répercussions sur les opérations effectuée par le Ministère en 2005 doit être mise à jour afin de tenir compte de la nouvelle organisation, et les évaluations des menaces et des risques pour le Service météorologique du Canada n'ont pas été officiellement mises à jour depuis 2000, bien qu'elles soient en train de l'être dans le cadre de la Gestion de la sécurité des technologies de l'information par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
 - Les pressions subies par les Ressources humaines, telles que les futurs départs à la retraite, les pénuries de personnel et des processus d'embauche et de recrutement lents, auront une incidence sur les opérations.
 - La dépendance accrue envers les nouvelles technologies a une répercussion sur les opérations.
- Le Programme de prévisions météorologiques du Service météorologique du Canada est reconnu comme un système essentiel à la mission du gouvernement, et en tant que tel, se doit d'afficher un niveau élevé de préparation, de gestion et d'intervention en cas d'urgence.

5.0 RECOMMANDATIONS À LA SUITE DE LA VÉRIFICATION

Tous ces facteurs ont créé des pressions supplémentaires et ont eu une incidence sur l'efficacité globale du Programme de prévisions météorologiques et sur sa conformité aux politiques et normes gouvernementales. En conséquence de ces principales conclusions, nous formulons quatre recommandations :

1. L'établissement par le Conseil des Services météorologiques et environnementaux d'un programme national officiel et intégré de planification d'urgence assorti d'une structure de gouvernance afin
 - a) d'élaborer un cadre approprié pour les stratégies, les processus et les procédures de planification d'urgence;
 - b) d'établir une approche nationale normalisée pour l'élaboration, la mise en œuvre, la maintenance et la mise à l'essai d'une suite intégrée de plans d'urgence pour le Service météorologique du Canada; et
 - c) d'assurer une approbation officielle de la gestion à plusieurs étapes de la planification d'urgence.

2. La définition du rôle à temps plein du coordonnateur national de planification d'urgence du Service météorologique du Canada par le Conseil des Services météorologiques et environnementaux. Le rôle du coordonnateur serait de diriger le Programme national de planification d'urgence du Service météorologique et
 - a) de rendre des comptes au Conseil;
 - b) d'élaborer une stratégie de communication nationale pour la planification d'urgence;
 - c) de collaborer avec les trois coordonnateurs de planification d'urgence des éléments de surveillance, de production et de services du Programme de prévisions météorologiques;
 - d) de collaborer avec la Direction générale du dirigeant principal de l'information, et le Centre de services et Approvisionnements; et
 - e) d'assurer la liaison avec l'agent de sécurité du Ministère pour la coordination du Programme de planification de la continuité des activités.

3. L'évaluation de haut niveau des risques par le coordonnateur national de planification d'urgence du Service météorologique du Canada, conjointement avec le coordonnateur du Programme de planification de la continuité des activités du Ministère. Par la suite, le coordonnateur national de planification d'urgence collaborera avec les trois coordonnateurs de planification d'urgence des éléments de surveillance, de production et de services du Programme de prévisions météorologiques afin de fournir des analyses officielles et approuvées des répercussions sur les activités pour chaque élément du Service météorologique du Canada. Ces analyses guideront l'élaboration de plans d'urgence, de mesures et de dispositions pour chaque élément, dans le cadre du Programme national de planification d'urgence.

4. L'affectation par le Conseil des Services météorologiques et environnementaux de ressources nécessaires pour mettre en œuvre le Programme national de planification d'urgence du Service météorologique du Canada dans le but de répondre à la priorité énoncée en matière de planification d'urgence.

6.0 RÉPONSE DE LA GESTION

Le sous-ministre adjoint du Service météorologique du Canada accepte la vérification et ses recommandations, et a fourni un plan préliminaire de mise en œuvre pour répondre à ces recommandations.

6.1 Recommandation n° 1

En réponse à la recommandation n° 1, le Conseil des Services météorologiques et environnementaux va établir un programme national officiel et intégré de planification d'urgence. Nous proposons que ce programme soit géré par la Direction générale de la politique de l'entreprise pour les raisons suivantes : la Direction générale s'occupe de la planification ministérielle et des activités stratégiques pour soutenir le Conseil des Services météorologiques et environnementaux. De plus, certains processus développés par la Direction générale dans le cadre de la mesure du rendement, tels que les processus visant à soutenir la mise en œuvre de normes pour l'Organisation internationale de normalisation, sont essentiels à l'élaboration de plans d'urgence fructueux.

Un élément clé de la mise en œuvre de la recommandation n° 1 est le personnel dédié à cette tâche cité dans la recommandation n° 2.

6.2 Recommandation n° 2

Un poste de coordonnateur national de planification d'urgence sera créé. Le coordonnateur formera et dirigera un groupe de travail de planification d'urgence du Conseil des Services météorologiques et environnementaux. Le groupe de travail comprendra des coordonnateurs de planification d'urgence des éléments de surveillance, de production et de services du Programme de prévisions météorologiques, un représentant de la Direction générale du dirigeant principal de l'information, un représentant du Centre de services et Approvisionnements et le coordonnateur du Programme de planification de la continuité des activités. Les directeurs généraux concernés devront fournir le nom des employés qualifiés qui feront partie de ce groupe de travail.

6.3 Recommandation n° 3

La première tâche du groupe de travail de planification d'urgence du Conseil des Services météorologiques et environnementaux sera, tel qu'il a été suggéré dans la recommandation n° 3, de fournir des analyses officielles et approuvées des répercussions sur les activités pour chaque élément du Service météorologique du Canada afin de guider l'élaboration de plans d'urgence, de mesures et de dispositions pour chaque élément, dans le cadre du Programme national de planification d'urgence. Ces analyses seront fondées sur l'évaluation des risques de haut niveau pour le Service météorologique du Canada, tel qu'il a été suggéré dans la recommandation n° 3, et seront menées par le coordonnateur national de planification d'urgence, conjointement avec le coordonnateur du Programme de planification de la continuité des activités du Ministère et les trois coordonnateurs de planification d'urgence. Les normes de sécurité

opérationnelles relatives au Programme de planification de la continuité des activités, publiées par le Secrétariat du Conseil du Trésor, seront prises en compte au cours de l'élaboration de ce travail.

6.4 Recommandation n° 4

À l'heure actuelle, les pressions budgétaires effectuées sur le Conseil des Services météorologiques et environnementaux sont extrêmement fortes. Cette vérification représente une pression supplémentaire, tel qu'il est indiqué dans la recommandation n° 4. Néanmoins, nous allons appliquer ces recommandations et rendre des comptes au Conseil en ce qui concerne les progrès réalisés. Cette mise en œuvre sera effectuée par étapes afin d'optimiser les progrès tout en minimisant les effets sur le budget.